

GENERATION® PAT'

INFORMATIONS PRODUIT :



Nom homologué : GENERATION PAT'

AMM n° FR-2012-1008 délivré le 01/12/2012

Détenteur de l'autorisation : LIPHATECH S.A.S – Bonnel – BP 3 – 47480 Pont Du Casse (France) – Tel : 05 53 69 35 70

Composition : 0.0025 % m/m de DIFETHIALONE (n° CAS : 104653-34-1)

Formulation : Appât en pâte, prêt à l'emploi

Type de produit : TP 14 Rodenticide

Catégorie d'utilisateur : Grand public et non professionnels de la lutte contre les rongeurs

Usages : Rats (*Rattus Rattus* et *Rattus Norvegicus*), Souris domestiques (*Mus Musculus*) du stade juvénile au stade adulte

Génération Pat' : idéal pour les fortes infestations, très haute appétence, idéal pour lieux secs

CARACTÉRISTIQUES :

Formule pâte prête à l'emploi à base d'un anticoagulant de dernière génération : la DIFÉTHIALONE.

A utiliser sur rats (rats noirs et rats bruns) et souris, à l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles. L'action du produit est observable dans les 3 à 14 jours suivant l'ingestion du produit par les rongeurs. Une prise unique et faible suffit pour que les rongeurs succombent. Ce délai entre l'ingestion et la mort du rongeur est inhérent au mode d'action des anticoagulants. Il permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs qui continuent à consommer le produit.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI :

LIEUX D'UTILISATION	ESPÈCES	DOSE AUTORISÉE DE PRODUIT PAR POSTE/DISTANCE DES POSTES	
INTÉRIEUR ET AUTOUR DES BÂTIMENTS PRIVÉS, PUBLICS ET AGRICOLES	SOURIS	Poser 3 à 5 sachets / boîte. Faible infestation : disposer une boîte tous les 2 à 3 mètres. Forte infestation : disposer une boîte tous les 1 à 1.5 mètres.	A chaque contrôle, renouveler le remplissage des boîtes jusqu'à arrêt de la consommation . Si la consommation est partielle, compléter chaque boîte jusqu'à 50g maximum pour les souris et 200g maximum pour les rats.
	RATS (RATS BRUNS ET RATS NOIRS)	Poser 10 à 20 sachets / boîte. Faible infestation : disposer une boîte tous les 8 à 10 mètres. Forte infestation : disposer une boîte tous les 4 à 5 mètres.	

Fréquence de passage recommandée :

Inspecter et réapprovisionner les boîtes d'appâtage quelques jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Retirer toutes les boîtes d'appâtage après la fin du traitement. Chercher à récupérer les rongeurs morts à intervalles fréquents et réguliers, durant le traitement, par souci d'hygiène et afin qu'ils ne soient pas consommés par d'autres animaux.

LIPHATECH®

Bonnel — 47480 PONT DU CASSE
FRANCE

Tél. : +33 (0)5 53 69 35 70

Fax : +33 (0)5 53 69 35 71

distribution@liphatech.fr



LES BONNES PRATIQUES DE GÉNÉRATION PAT'

Éliminer le plus possible les sources d'alimentation avant d'appliquer le produit. Repérer les traces : crottes, nids, passages, coulées et trous formés par les rongeurs, pour disposer le produit au plus près de ces traces. Lire attentivement les recommandations d'usage citées ci-dessous.

APPLICATION DE GÉNÉRATION PAT'

Le produit ne peut être utilisé que dans des boîtes d'appâts sécurisées et étiquetées (étiquettes disponibles sur notre site internet www.liphatech.fr). Le port des gants est recommandé à chaque étape du traitement. Se laver les mains après toute utilisation/manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Disposer les sachets (10g) dans les boîtes d'appâtage conformément au mode d'emploi ci-dessus. Ne pas ouvrir les sachets. Ne pas nettoyer les boîtes d'appât entre deux applications. Disposer les boîtes au plus près des traces de rongeurs (le long des murs, crottes, nids, passages, coulées et des trous formés par les rongeurs) de manière sûre afin de minimiser le risque de consommation par les animaux ou par les enfants.. Placer les boîtes d'appâtage en zone non submersible et à l'abri des intempéries. Ne pas disposer le produit sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Les boîtes d'appâtage ne doivent pas être utilisées pour contenir d'autres produits que des rodenticides. Le nombre de boîtes d'appâtage est fonction du site de traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. Le nombre d'appâts disposés par boîte d'appâtage doit être adapté aux doses d'application recommandées et vous devez respecter les intervalles d'application du produit.

RECOMMANDATION DE STOCKAGE :

Stocker le produit à l'abri de la lumière. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles.

INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION :

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des postes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CONSEILS DE PRUDENCE :

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement

P301 + P310 : En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin

P501 : Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale / nationale

Dangereux pour les chiens et les chats

PREMIERS SECOURS :

Effets secondaires en cas d'ingestion : aucun dans l'immédiat, effet secondaire différé : perte de couleur des muqueuses (bouche, bord de l'œil).

En cas d'exposition, contacter le centre anti-poison.

En cas d'ingestion : se rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

En cas d'inhalation : respirer de l'air frais et se reposer. Si malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Indications pour le médecin : GÉNÉRATION PAT' contient un rodenticide anticoagulant, un traitement avec de la vitamine K1 devrait être nécessaire pendant une longue période.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le Centre Anti-Poisons le plus proche pour obtenir des conseils de traitement.

Produits destinés à une utilisation par le grand public et les professionnels non spécialistes de la lutte contre les rongeurs.

« Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ce produit. »

Consulter impérativement [la fiche produit](#), [la fiche technique](#) et [la fiche de données de sécurité](#) disponibles sur notre site internet Rubrique PRO 3D France ou sur simple demande par téléphone au 05 53 69 35 70.